



Saisie sur salaire, demande d'annulation de procédure

Par **LIBRA 29_old**, le **21/08/2007** à **16:07**

Bonjour,

Ancien chef d'entreprise (dépôt de bilan en février 97), je fais l'objet d'une saisie sur salaire depuis +4ans par 2 créanciers différents (liés à l'entreprise)

"L'Acte de Saisie" du 1er est correctement rédigé le 14/10/02 par le greffier en chef (il représente 1/3 des sommes saisies=19923.66€)

La "Notification d'Intervention au Débiteur" (Rec avec AR) du 2ème établie par le même greffier en chef le 22/10/02, comporte un "vice de forme ou de fond (?)" puisque: Capital 30047.75F+ Frais 320.35F+ Intérêts débiteurs 2881.54F sont en [fluo]F (francs)[/fluo] et le Total 33249.64Euros en [fluo]Euros[/fluo]

Comment faire annuler la procédure du 2ème créancier: dois-je poursuivre pour faute, le greffier en chef auprès du JEX du même tribunal

Un simple Rec suffira-t'il (je bénéficiais de l'aide juridictionnelle au début de l'affaire)

Merci de vos conseils